

Aménagement : l'Adac montre l'exemple !

LADEPECHE.fr Publié le 21/11/2015



Michel Pélieu, en compagnie de toute l'équipe de l'Adac, qui est dirigée par Daniel Tulsa, à ses côtés, devant le nouveau bâtiment. /Photo Laurent Dard.

C'est ce que l'on appelle la rançon du succès. Créée en septembre 2012, par la volonté de Michel Pélieu, président du conseil général (à l'époque...), l'Agence départementale d'accompagnement des collectivités a pour vocation d'assister les petites communes, dépourvues de services techniques et juridiques, dans leurs projets d'investissement. Et la pertinence de cette structure, ou plutôt de cet outil au service du développement local qui est un véritable facilitateur de la mise en œuvre des projets, s'est vite révélée : fin 2012, 174 communes et 7 communautés de communes y avaient adhéré, elles sont aujourd'hui respectivement 314 et 16... «L'Adac, c'est l'expression même de la solidarité territoriale par la relation partenariale avec les communes et les communautés de communes, à la laquelle je suis très attaché. Tout simplement parce que je pense que la proximité est notre métier.»

Mais qui dit extension du domaine d'intervention, dit équipe renforcée (elle a carrément doublé, 8 personnes désormais !) et il a donc fallu agrandir les locaux. Pousser les murs ? Impossible, on en a donc fait de nouveaux, sous la forme d'une extension perpendiculaire au bâtiment existant, en conservant l'unité architecturale pour préserver l'intérêt patrimonial du lieu. Cette aile compte 3 nouveaux bureaux, clairs, modernes et fonctionnels, ainsi qu'une salle de réunion et elle est bien sûr construite (exclusivement par des entreprises locales) en respectant scrupuleusement la réglementation thermique 2012. L'exemple ! Et ce n'est sans doute qu'un début, puisque le bâtiment pourra être aménagé à l'étage, des fois que l'activité progresse encore. Ce qui est plus que probable...

C. V.